



JOURNEE REGIONALE 24 NOVEMBRE 2022

Initiatives citoyennes et dynamiques institutionnelles

Quel dialogue ? Quelles articulations ?

PRESENTATION D'EXPERIENCE

« Pain perdu et grain à moudre »

Témoignage de l'expérience d'une initiative citoyenne d'installation de boîtes à pain sur l'espace public

En 2016, les conseils citoyens de la Ville de Mulhouse se sont transformés en conseil participatifs afin de proposer une instance plus ouverte et plus souple pour les habitants-es des quartiers populaires. L'agence de la participation de Mulhouse accompagne leur fonctionnement et appui la mise en œuvre des projets souhaités par les conseils participatifs.

En 2018, le conseil participatif Manufactures, instance participative d'un secteur mulhousien (24 000 habitants, 22% de la population mulhousienne) a fait le constat du problème de nourrissage sauvage d'animaux sur l'espace public. En réponse à cette problématique, ce conseil participatif a souhaité expérimenter l'implantation de boîtes de collecte de pain sur 4 espaces publics.

Les objectifs poursuivis sont de :

- Prévenir les nuisances occasionnées par le pain jeté sur l'espace public.
- Eviter le nourrissage des animaux.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Destiner le pain collecté au nourrissage d'animaux d'élevage.

1/ La mise en place de l'initiative dans un mauvais timing...

En mai 2022, les instances ont été réactivées. Leurs activités avaient été suspendues, suite aux restrictions sanitaires.

En juin 2022, les boîtes à pain ont été installées sur l'espace public (forte attente de l'instance et volonté politique d'y répondre rapidement) en amont de la définition des modalités de gestion. Le schéma initial prévoyait une prise en charge de la vidange des bacs par un agriculteur, qui s'est désisté.

Il a alors été nécessaire, simultanément à l'installation de ces boîtes à pain, de redéfinir un modèle de gestion du dispositif tout en répondant aux dysfonctionnements observés (dispositif insuffisamment calibré générant d'énormes quantités de pain déposées autour des boîtes à pain).

De juillet à août 2022, la gestion a été confiée à une association d'insertion, en charge de la collecte, du tri et de la livraison chez un éleveur de bétail situé à une quarantaine de kilomètres de Mulhouse. Il est à souligner que nous ne disposons pas des infrastructures adéquates à ce type d'activité (espace non couvert pour les opérations de tri ; pas de sanitaires disponibles pour les personnes chargées du tri ; pas de véhicule adapté pour la collecte ; etc...)

Le lancement du dispositif avant la redéfinition des modalités de gestion a eu une forte incidence sur le plan de charge de travail (plus de 200 heures dédiées à l'accompagnement) au niveau de l'agence. Cela a aussi eu un impact financier (plus de 5000 euros de prestation).

Pour permettre une durabilité de la démarche, des ajustements ont été faits. Depuis septembre, l'intégralité de la gestion du dispositif est confiée à une société de collecte et de traitement de bio-déchets.

2/ Une expérience citoyenne pour nourrir la réflexion de la mise en place de la filière bio déchets :

Des échanges ont été amorcés avec le SIVOM, en charge de la gestion des déchets ménagers. Dans un premier temps, ces échanges ont été infructueux, le SIVOM considérant qu'il n'était pas en mesure d'intégrer cette expérimentation dans leur plan de charge.

Il est à noter que ce dernier prévoit en 2023 une expérimentation de la filière bio-déchets sur le territoire mulhousien. La poursuite des échanges avec le SIVOM a néanmoins ouvert des perspectives pour intégrer la démarche « boîtes à pain » dans l'expérimentation de la filière bio-déchets. Les échanges visent aussi à faire intégrer dans cette expérimentation la nécessaire association des habitants, notamment en tant qu'acteurs de l'appropriation de ce nouveau service, par leur rôle de relai d'information et de sensibilisation auprès de leurs pairs.

La thématique « boîtes à pain » est venue rencontrer celle de la gestion des déchets, gérée au niveau de l'intercommunalité. La singularité de l'initiative citoyenne est venue rencontrer des barrières notamment institutionnelles ou bien encore de cultures professionnelles.

3/ Du constat du gaspillage alimentaire à l'organisation d'actions de sensibilisation :

L'initiative « boîtes à pain » permet de mettre en exergue le poids du gaspillage alimentaire et son coût. Il est évalué l'équivalent de plus de 1 000 baguettes jetées par semaine dans les bacs à pain, dont environ 25 % du pain qui n'a pas été entamé. Par extrapolation, cela représenterait à l'échelle de la ville, sur une année, l'équivalent de 531 163 baguettes de pain jetées, pour une valeur d'environ 500 000 euros.

L'initiative a permis de faire converger le conseil participatif et le conseil citoyen pour la mise en place d'actions de sensibilisation communes : petit déjeuner pain dur et confiture, la création d'un livre de recettes à base de pain perdu, la création de capsules vidéo de sensibilisation à la réduction des déchets.

L'Agence de la participation citoyenne va par ailleurs inscrire dans sa programmation un rendez-vous citoyen dédié à la réduction des déchets.

5/ Les résultats observés à travers la mise en place de l'initiative :

Dans les pratiques d'accompagnement d'initiatives citoyennes, il apparaît nécessaire d'intégrer systématiquement la notion de test avant tout lancement de démarches, afin de laisser les marges de manœuvre pour tout réajustement qui s'avérerait nécessaire.

L'association des membres de l'instance participative dans le recalibrage des modes de gestion revêt un caractère pédagogique et une meilleure compréhension de nos propres contraintes.

Il est observé que sur les sites où sont implantées les boîtes à pain, il n'y a plus, ou à la marge, de nourrissage d'animaux.

L'initiative contribue à faire se rapprocher les deux instances participatives du secteur, conseil participatif et conseil citoyen, et à développer les interactions avec le tissu associatif local, notamment avec les associations d'habitants ou bien encore avec le centre social du secteur.

Une forte satisfaction est exprimée par les membres du conseil participatif de voir se concrétiser son initiative et d'en observer ses résultats. Cette satisfaction est un levier important pour inscrire dans le temps l'engagement citoyen.

La forte médiatisation de l'initiative participe à sa valorisation.

La mise à profit de l'expérience tirée du projet « boîtes à pain » au service de l'expérimentation de la filière bio-déchets programmée en 2023 met notamment en exergue l'importance de la place des habitants notamment dans leurs rôles de relai d'information et de sensibilisation auprès de leurs pairs.

POUR ETAYER VOS/NOS REFLEXIONS, sur une échelle de 1 (très peu ou pas du tout) à 5 (beaucoup ou tout à fait), comment qualifieriez-vous certains aspects de votre expérience ?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Tout à fait
Cette expérience est durable	1	2	3	4	5
Cette expérience est ponctuelle	1	2	3	4	5
Cette expérience relève d'une (ou plusieurs) initiative(s) citoyenne(s) spontanée(s)/non organisée(s)	1	2	3	4	5
Cette expérience relève d'une (ou plusieurs) initiative(s) associative(s)	1	2	3	4	5
Cette expérience relève de l'initiative institutionnelle	1	2	3	4	5
Cette expérience repose sur des rapports de confiance entre les acteurs	1	2	3	4	5
Cette expérience repose sur des rapports de force entre les acteurs	1	2	3	4	5
Cette expérience voit se succéder les conflits citoyens/associations/institutions	1	2	3	4	5
Cette expérience est une illustration des possibles coopérations citoyens/associations/institutions	1	2	3	4	5
Durant cette expérience, + de décisions sont prises par l'institution	1	2	3	4	5
Durant cette expérience, + de décisions sont prises par les citoyens, l'association	1	2	3	4	5
Durant cette expérience, + de décisions sont prises par les premiers concernés	1	2	3	4	5